

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Tuesday, June 6, 1989

• 1104

The Chairman: As we have a quorum, we will start.

• 1105

We want to welcome this morning before the Legislative Committee on Bill C-3 the Hon. Tom Hockin, Minister of State for Small Businesses and Tourism. He has with him Harry Rogers, who is the Deputy Minister; and Claude Lemelin, the Associate Deputy Minister. Welcome, gentlemen, to our committee this morning.

I understand the minister does not have an opening statement, but I wonder, Mr. Hockin, if you want to make any comments before we open it up for questions.

Hon. Tom Hockin (Minister of State (Small Businesses and Tourism)): Mr. Chairman, if it is helpful for the committee, I could take a minute to outline my responsibilities and mandate within the department. I am speaking now of the department as described in the legislation.

The Minister of State for Small Businesses and Tourism is in charge, first of all, of those two areas, plus northern development in Ontario, and I also have responsibilities for Devco. We have some technology transfer programs that I am to keep my eye on and answer for. We will be making a major announcement next week, June 12, on native economic development, and then tourism, which is explicitly mentioned in this legislation for the first time, and small business.

I think it is possible to say, Mr. Chairman, that almost every program of the new department is relevant to small businesses. When one looks at the Department of Industry, Science and Technology, one looks at their resources. One looks at their advocacy role, intelligence-gathering expertise, liaison with industry. It is all relevant to small businesses. It can on occasion be useful for large businesses, but it all speaks to the small business sector.

The purpose of the government in organizing itself this way, I think, and to have these five or six major areas reporting through this Minister of State is that there is a certain similarity in terms of concentration on small business implied by these areas. Tourism is largely an industry of small businesses, so it makes sense that the Minister of State for Small Businesses should also be the Minister of State for Tourism.

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le mardi 6 juin 1989

Le président: Puisque nous avons le quorum, nous pouvons commencer.

Nous accueillons aujourd'hui à notre Comité législatif sur le projet de loi C-3 l'honorable Tom Hockin, ministre d'État pour les petites entreprises et le tourisme. Il est accompagné de Harry Rogers, sous-ministre, et de Claude Lemelin, sous-ministre délégué. Bienvenue, messieurs.

Je crois que le ministre n'a pas de déclaration d'ouverture, mais vous souhaitez peut-être quand même dire quelques mots, monsieur Hockin, avant que nous passions aux questions.

L'honorable Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et tourisme)): Monsieur le président, il serait peut-être utile que je précise en quelques mots mes responsabilités et mon mandat. Je parle du ministère décrit dans le projet de loi.

Le ministère d'État aux petites entreprises et au tourisme est tout d'abord responsable de ces deux secteurs, ainsi que du développement du nord de l'Ontario. Je m'occupe aussi de DEVCO et suis chargé de suivre certains programmes de transfert de technologie dont je répons. Nous allons faire la semaine prochaine, le 12 juin, une importante déclaration sur le développement économique des autochtones, et il y a ensuite le tourisme, qui est spécifiquement mentionné dans ce projet de loi pour la première fois ainsi que les petites entreprises.

On peut dire, monsieur le président, que presque tous les programmes du nouveau ministère touchent la petite entreprise. Quand on pense au ministère de l'Industrie, des sciences et de la technologie, on pense à ces ressources. On pense à son rôle de conseil, à sa compétence en matière de recueil d'information, on pense à la liaison avec l'industrie. Tout cela touche directement la petite entreprise. A l'occasion, cela peut aussi être utile à la grande entreprise, mais c'est surtout le secteur de la petite entreprise qui est concerné.

Si le gouvernement a décidé d'opter pour cette forme d'organisation et de regrouper sous l'autorité du ministre d'État ces cinq ou six secteurs, c'est bien parce qu'ils présentent une certaine similitude sur le plan de la petite entreprise. Le tourisme est essentiellement une industrie de petites entreprises, et il est donc logique que le ministre d'État responsable des petites entreprises soit aussi le ministre d'État chargé du tourisme.